

qu'on veut voir entre les Juifs et les Samaritains, ne fut pas aussi infranchissable qu'on le suppose. De tout temps, il y eut des rapports entre les habitants du nord et ceux du sud de la Palestine. Des prophètes exercèrent leur ministère dans les deux royaumes. Du temps d'Elie, il ne manquait pas dans le royaume d'Israël de fidèles adorateurs de Jéhovah; plus tard, à l'appel d'Ezéchias, une foule d'hommes pieux accoururent des tribus d'Ephraïm, de Zabulon, de Manassé, pour prendre part à la célébration de la Pâque à Jérusalem. Les colonies diverses que les Assyriens envoyèrent dans la Samarie, après la ruine du royaume d'Israël, pour remplir les vides immenses que la déportation des anciens habitants avait laissés dans le pays, ne se composaient, il est vrai, que de païens qui ne pouvaient avoir aucun intérêt ni à accepter, ni à conserver le Pentateuque. Mais on sait que, chez les anciens, la religion tenait pour le moins autant à la terre qu'à ses habitants, et les livres sacrés nous apprennent positivement que les colonies d'origines diverses qui furent amenées dans la Samarie adoptèrent les coutumes religieuses des anciens habitants de la Samarie. Le second livre des Rois (chap. XVII, v. 32, 34, 41) nous représente tous les étrangers pratiquant exactement le même culte que les anciens habitants d'origine israélite. La haine invétérée qui, dit-on, séparait profondément les Samaritains et les Juifs était plutôt dans les cœurs de ceux-ci que dans les cœurs de ceux-là. Ce qui le prouve, c'est que, lors du retour de la captivité, quand les Juifs commencèrent à relever les murailles du temple, les Samaritains leur demandèrent comme une faveur de prendre part à cette construction et de s'unir avec eux dans un culte commun. « Laissez-nous, disent-ils à Zorobabel, bâtir avec vous votre temple; car, ainsi que vous, nous cherchons votre Dieu; nous lui avons immolé des victimes, depuis le temps d'Assarhaddon, roi d'Assyrie, qui nous a fait venir dans ce pays (*Edificemus vobiscum, quia ita ut vos, quærimus Deum vestrum: ecce nos immolavimus victimas a diebus Assarhaddon, regis Assur, qui adduxit nos huc*). Voilà une étrange façon de manifester sa répulsion pour le culte juif et pour les livres juifs. L'exclusivisme ne se montre que du côté des Juifs; ce qui défend de croire, sans doute, que les Juifs ont emprunté leur Pentateuque aux Samaritains, mais ce qui permet très-bien de supposer que ceux-ci ont reçu le leur de la main des Juifs, surtout si l'on considère que le puritanisme des restaurateurs du temple, en cassant les mariages contractés avec des étrangères, détermina sans doute plus d'un Juif instruit à se réfugier dans la Samarie. Le second livre d'Esdras ne nous parle-t-il pas d'un fils du grand sacrificateur, qui aimait mieux quitter sa patrie que de se séparer de sa femme, fille de Sambatlat, gouverneur des Samaritains?

Le texte samaritan du Pentateuque se trouve dans les polyglottes de Paris et de Londres.

— *De l'intégrité du texte de la Bible.* Les théologiens catholiques soutiennent les deux propositions suivantes : 1° le texte de la Bible n'a point été altéré, corrompu dans les choses essentielles; 2° qu'il n'est pas exempt toutefois de fautes de copistes. Une intégrité parfaite et absolue, disent-ils, qui aurait garanti le texte sacré des fautes de copistes demanderait un miracle continu, c'est-à-dire qu'il faudrait que Dieu eût rendu tous ces scribes infallibles, pour qu'ils n'aient jamais eu la possibilité de se tromper; or, ce miracle perpétuel n'a pas de raison d'être. Pour que l'Ecriture soit la règle de notre foi et de nos mœurs, il n'est pas nécessaire qu'elle soit exempte de ces légères fautes; il suffit que tout ce qui sert à nourrir notre foi et à corriger nos mœurs s'y conserve sans altération. En fait, d'ailleurs, ce miracle ne s'est pas produit; car, s'il eût eu lieu, tous les manuscrits devraient s'accorder, non-seulement pour les choses essentielles, mais encore pour celles de moindre importance; or, c'est ce qu'on ne voit ni dans les manuscrits modernes, ni dans les manuscrits anciens. Quant à l'intégrité du texte de la Bible, dans ce qu'il contient d'essentiel, ils la considèrent, *a priori*, comme le corollaire du dogme de l'inspiration. Qu'est-ce, en effet, qu'une parole inspirée qui reste exposée parmi les hommes à toutes les causes d'altération et de corruption, et dont les éléments primitifs, supposés divins, peuvent être insensiblement remplacés, et, pour ainsi dire, chassés par des éléments humains? Quelle sécurité une parole divine, aussi peu maîtresse de l'avenir, peut-elle inspirer à la foi? Ainsi, la conservation providentielle des livres saints se trouve nécessairement liée à leur caractère même de livres saints. L'idée même qu'ils avaient de la sainteté de ces livres ceux qui les possédaient, juifs et chrétiens, devait naturellement les préserver de toute altération sérieuse, en les plaçant sous l'égide du plus religieux respect. Enfin, l'expérience a prouvé qu'ils ont été conservés sans altérations substantielles, puisque tous les manuscrits et toutes les versions s'accordent parfaitement pour le fond. « Qu'on me dise s'il n'est pas constant, dit Bossuet, que de toutes les versions et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrines et enfin la même substance. En quoi nuisent à cela les diversités des

textes? Que nous fallait-il davantage que ce fonds inaltérable des livres sacrés, et que pouvions-nous demander de plus à la divine Providence? »

Examinant, à son tour, la question de l'intégrité du texte de la Bible, la critique indépendante doit distinguer deux périodes dans l'histoire des différents ouvrages composant le canon : celle qui précède la réunion de ces ouvrages en un recueil réputé sacré, et celle qui suit cette réunion. « Les Ecritures, dit Bossuet, ont été regardées, dès leur origine, comme véritables en tout, comme données de Dieu même; aussi les a-t-on conservées avec tant de religion, qu'on n'a pas cru pouvoir sans impiété y altérer une seule lettre. » La seconde proposition : *Les Ecritures ont été religieusement conservées dès l'origine*, s'appuie sur la première : *Les Ecritures ont été, dès leur origine, regardées comme données de Dieu même*. Mais celle-ci, nous la contestons, nous la nions; ce qui revient à enlever toute base à celle-là. Nous disons : les livres sacrés ne naissent pas sacrés; ils le deviennent. A leur apparition, ils sont considérés et traités comme humains, et par ceux qui les écrivent et par ceux qui les lisent; ils ne conquièrent qu'au bout d'un certain temps l'apothéose et l'inviolabilité religieuse. Jusque-là, ils sont soumis au sort commun des documents écrits, sort qui dépend de l'individualité des auteurs et du milieu dans lequel ils sont produits. La religion n'en assure l'intégrité et la durée qu'après avoir ajouté ou plutôt substitué une objectivité divine à leur objectivité naturelle. Il suit de là que, si le texte hébreu de l'Ancien Testament et le texte grec du Nouveau ont été religieusement conservés et ont subsisté sans altération essentielle, le premier après la formation du canon juif, le second, à partir de l'époque où l'Eglise commença à voir dans les Evangiles et les Epîtres un nouveau recueil sacré, l'argumentation orthodoxe est parfaitement impuissante à établir que les divers livres de la Bible n'ont pas subi des changements, des retouches, des remaniements dans cette première période où ils n'étaient pas encore la règle publique, officielle des croyances. En d'autres termes, les Ecritures n'ont été religieusement conservées que du jour où elles ont été considérées au point de vue théopneustique; et il est facile de montrer, pour le Nouveau Testament, que ce point de vue n'a pas régné dans l'origine.

Les auteurs des Evangiles et des Epîtres n'ont pas écrit en vue de la postérité; attendant un très-prochain retour du Seigneur, retour qui devait être le renouvellement complet de toutes choses, ils ne pouvaient songer à composer une nouvelle Ecriture sainte. « On n'attendait pas du Messie, dit très-bien Credner, de nouveaux écrits religieux; il n'était venu que pour accomplir la Loi et les Prophètes, et l'attente de son prochain retour rendait entièrement inutile toute nouvelle Ecriture sainte. » Les Evangiles et les Epîtres ont été des écrits de circonstance, on pourrait presque dire, des écrits privés. Les divisions et les désordres de l'Eglise de Corinthe provoquèrent les deux Epîtres qui lui furent adressées; celle aux Galates est une défense personnelle de l'apôtre contre des attaques directes à la dignité et à l'autorité de son ministère; celle aux Romains est évidemment destinée, dans la pensée de saint Paul, à lui préparer les voies pour un voyage apostolique qu'il se propose d'entreprendre bientôt dans la capitale du monde. Chacun des Evangélistes écrivit, soit pour un particulier, soit pour un cercle restreint d'individus. Luc nous apprend lui-même qu'il composa son Evangile et le livre des Actes pour l'instruction d'un personnage qui lui avait probablement manifesté l'intention de connaître en détail la vie du Seigneur et les travaux des apôtres. Toute l'antiquité chrétienne est unanime à répéter que l'Evangile de Marc fut écrit pour les personnes qui avaient vécu avec l'apôtre Pierre, et même sur leurs demandes répétées. D'après la tradition, l'Evangile de Jean fut uniquement destiné, dans le principe, au cercle de disciples qui l'avaient entouré dans sa vieillesse. Le premier de nos quatre Evangiles eut aussi certainement une destination spéciale. « Quand on considère, dit M. Michel Nicolas, que son auteur met tant d'insistance à faire voir comment les prophéties de l'Ancien Testament se sont accomplies dans la personne de Jésus-Christ, on ne peut guère s'empêcher de penser qu'il avait en vue une classe de chrétiens familiers avec les livres de l'Ancienne alliance, et que ce fut le désir de les affermir dans la foi, peut-être aussi de leur fournir des armes dans la discussion avec les Juifs, qui lui mit la plume à la main. » Les Pères apostoliques ne parlent jamais de nos Evangiles; on dirait qu'ils en ignorent l'existence. Ce silence, qu'on a invoqué contre l'antiquité des Evangiles, prouve au moins qu'ils n'accordaient pas une autorité exceptionnelle à ces écrits, qu'ils étaient loin d'en faire l'expression, la règle divine de la foi, et que le public auquel ils s'adressaient avait sur ce sujet la même manière de voir.

Les théologiens catholiques prétendent que les chrétiens de la primitive Eglise avaient la plus grande vénération pour les écrits des apôtres et des premiers disciples, qu'ils les recueillaient avec soin, que les Eglises qui avaient reçu des Epîtres de quelque apôtre continuaient à en faire la lecture dans toutes leurs réunions d'édification. « Les

originaux des écrits du Nouveau Testament, dit l'abbé Glaire, *c'est une chose incontestable*, sont demeurés pendant un certain temps dans les Eglises pour lesquelles ces écrits avaient été composés ou auxquelles ils avaient été adressés; ces mêmes originaux ont été aussitôt copiés, et les copies qu'on en a faites se sont répandues en peu de temps dans toutes les Eglises, où on les lisait publiquement; c'est encore une chose qui ne permet aucun doute quand on connaît le respect profond des premiers chrétiens pour les écrits des apôtres et des évangélistes. « Ces assertions, qui se présentent hardiment comme incontestables, ne reposent que sur des inductions très-douteuses. » On ne peut invoquer en leur faveur, dit M. Michel Nicolas, que deux faits, et l'un et l'autre de ces faits appartiennent au II<sup>e</sup> siècle. On sait par Polycarpe que les Philippiens avaient désiré posséder une collection des épîtres d'Ignace; on a conclu de là que toutes les Eglises, ou du moins que la plupart d'entre elles avaient eu le soin de recueillir les écrits des premiers prédicateurs de l'Evangile. Mais cette conclusion va certainement bien au delà de la donnée qui lui sert de base. On sait encore que l'Epître de Clément, Romain, aux fidèles de Corinthe, fut lue publiquement dans les assemblées de cette Eglise et de quelques autres pendant plusieurs siècles; on a conclu de là que les Epîtres des apôtres étaient également lues dans les diverses Eglises qui les avaient reçues. Mais ici encore la conclusion va au delà de ce que permet la donnée sur laquelle on l'établit. C'est, au contraire, parce que la lecture des Epîtres, soit des apôtres, soit des Pères apostoliques, n'était pas un fait général, qu'il est fait une mention expresse de la lecture de celle de Clément dans quelques Eglises. Ajoutons que tous les écrits desquels il est dit, dans des documents des premiers siècles, qu'ils étaient lus dans les assemblées publiques, sont des ouvrages qu'il a fallu plus tard exclure du canon du Nouveau Testament. Je ne crois pas qu'il existe un seul témoignage positif concernant la lecture d'un livre réellement canonique dans les Eglises des deux premiers siècles.

Mais un fait positif, un fait très-grave s'élève contre ce soin vigilant avec lequel on prétend que les premiers chrétiens recueillaient, copiaient, conservaient, lisaient publiquement les écrits des apôtres; c'est que plusieurs de ces écrits se sont perdus. On sait que saint Paul adressa trois Epîtres aux Corinthiens : il n'en reste que deux. Nous le voyons demander aux Colossiens (*Epître aux Colossiens*, iv, 16) de faire passer aux Laodicéens, quand ils l'auront lue, l'Epître qu'il leur envoie, et de se procurer celle qu'il vient d'écrire à ces derniers pour en prendre eux-mêmes connaissance : cette épître aux Laodicéens n'est pas parvenue jusqu'à nous. « Que conclure de là, poursuit le savant critique que nous venons de citer, sinon qu'on ne veillait pas avec un soin extrême sur ces précieux documents? Certes, ce n'est pas l'Eglise actuelle qui laisserait disparaître quelque écrit des apôtres. Dira-t-on que ces écrits ont péri à la suite de circonstances indépendantes de la volonté des Eglises? Je ne sais quels pourraient être ces événements. Les pays chrétiens ont subi des bouleversements épouvantables depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque de l'invention de l'imprimerie. Aucun fragment de la Bible n'a disparu dans ces divers orages, et cependant, la Bible n'était pas recherchée dans cette période avec le même empressement qu'elle l'a été depuis la réformation. Mais les copies en étaient assez nombreuses, et l'on avait pour les livres saints une assez haute considération pour les soustraire aux vicissitudes des guerres et des invasions. Si des écrits des apôtres ont disparu dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, c'est évidemment parce qu'il en existait peu de copies, et, s'il en existait peu de copies, c'est qu'on était peu jaloux de posséder ces ouvrages. Si toutes les Eglises, ou seulement plusieurs d'entre elles, avaient eu des exemplaires des livres qui ne nous sont pas parvenus, quelque exemplaire se serait certainement sauvé du naufrage.... Ainsi, les premiers siècles de l'ère chrétienne ont laissé disparaître des livres d'une origine apostolique certaine. Qu'on tombe en extase, après cela, devant la profonde vénération des anciens chrétiens pour les écrits des apôtres! »

III. — *DES VERSIONS DE LA BIBLE.* On divise, en général, toutes les versions de l'Ancien et du Nouveau Testament en *orientales* et *occidentales*, ou bien en *anciennes* et *modernes*, qu'on appelle encore *vulgaires*, comme étant pour la plupart en langue vulgaire. Les versions anciennes sont la version d'Alexandrie, dite des *Septante*, l'ancienne italique, la *vulgate latine*; les versions grecques d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque; celles qui sont connues sous les noms de cinquième, sixième et septième éditions, et les collections d'Origène; plusieurs autres, dans les diverses langues de l'Orient (samaritan, chaldéen, syriaque, arabe, éthiopien, persan, égyptien ou copte, arménien); enfin, la version gothique et la version slave. Les versions modernes sont extrêmement nombreuses; propagées par le zèle des sociétés protestantes dites *bibliques*, la Bible est répandue dans le monde entier; elle a été traduite, soit complètement, soit partiellement, dans toutes les langues

connues, même les dialectes les plus sauvages. Les versions de la Bible se partagent encore en deux catégories : 1° les traductions faites directement sur le texte original; 2° les versions faites sur une autre version composée elle-même d'après le texte.

— *Version d'Alexandrie ou des Septante.* La version grecque, qu'on attribue ordinairement aux Septante, est la première traduction de la Bible qui ait été faite par les Juifs. Voici comment l'histoire de cette version nous est racontée par Aristée, qu'on prétend être un Juif prosélyte, et qui se qualifie lui-même d'officier des gardes de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. Ce prince, voulant enrichir la bibliothèque qu'il formait à Alexandrie, chargea Démétrius, son bibliothécaire, de se procurer la Loi des Juifs. Démétrius envoya donc à Jérusalem trois députés (parmi lesquels se trouvait Aristée lui-même), avec mission de demander au grand prêtre Eléazar un exemplaire de la Loi et des interprètes. La demande fut accueillie; Eléazar remit aux envoyés un exemplaire de la Loi de Moïse écrit en lettres d'or, et leur donna soixante-douze rabbins, six de chaque tribu, pour le traduire en grec. Ptolémée les plaça dans l'île de Pharos, près d'Alexandrie, où ils firent leur travail : de là le nom de version d'Alexandrie ou de version alexandrine. Le nom de version des *Septante* vient du nombre des traducteurs (soixante-douze, en nombre rond *septante*). Aristobule, Philon, Josèphe font à peu près le même récit qu'Aristée. Saint Justin étant allé à Alexandrie, les Juifs lui racontèrent le fait, en ajoutant que les soixante-douze interprètes avaient été logés dans soixante-douze cellules, et que, le travail fini, leurs versions se trouvèrent conformes jusque dans les mots, quoiqu'ils eussent écrit séparément. Saint Justin ne doute pas de cette merveilleuse conformité, indice de l'inspiration divine : *Il a vu, dit-il, les restes des soixante-douze cellules*. Le conte d'Aristée passa, comme on le voit, de la tradition du judaïsme alexandrin dans celle du christianisme; il eut une autorité incontestée auprès des Pères de l'Eglise jusqu'à saint Jérôme; mais ce dernier, qui savait l'hébreu, et qui, par l'étude du texte de la Bible, avait pu apprécier les défauts de la version des Septante, refusa toute valeur à une légende qui divinait cette version. « Au reste, dit Richard Simon, que cette histoire d'Aristée touchant la version grecque des Septante ait un fond véritable auquel les Juifs hellénistes auront ensuite ajouté plusieurs choses, comme quelques auteurs l'assurent, ou qu'elle soit entièrement supposée, on ne peut pas douter que les Juifs de ce temps-là (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) n'aient traduit la Bible en grec, et que cette traduction n'ait été approuvée par les mêmes Juifs hellénistes. »

L'histoire de la version des Septante se rattache à celle des antécédents et des premiers développements du christianisme. « Tout le monde sait, dit M. Reuss; les conquêtes d'Alexandre et de ses successeurs. Le principe suprême de la politique du conquérant avait été la fusion des peuples, l'amalgame des éléments hétérogènes d'un empire plus vaste qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé. Alexandre mourut sans avoir pu consolider son œuvre, mais ses idées d'organisation et de civilisation ne périrent pas avec lui. L'immense héritage qu'il avait laissé fut divisé en plusieurs empires, parmi lesquels deux surtout méritent de fixer l'attention : le royaume néo-égyptien de Ptolémée, et la grande monarchie des Séleucides, qui avait son siège en Syrie, mais qui étendait son sceptre au loin sur les pays de l'Asie supérieure. La Palestine était située entre ces deux Etats rivaux. Appartenant à la Syrie d'après les lois de la nature, indispensable à l'Egypte d'après les lois de la politique, elle devint l'arène des passions étrangères et le jouet de la diplomatie. Après avoir changé de maîtres quatre ou cinq fois dans l'espace de vingt ans, elle finit par être incorporée à l'empire égyptien, avec lequel elle resta unie pendant près d'un siècle. Durant ce long espace de temps, une paix rarement interrompue permit à un gouvernement éclairé et prévoyant, qui savait allier les intérêts des peuples avec ceux de la dynastie, de reprendre la politique d'Alexandre, et de travailler avec conséquence, mais sans rien brusquer, à la fusion des nationalités. Les Séleucides ne tardèrent pas à imiter leurs voisins, quoique avec moins de sagesse et de prudence.... Il s'opéra d'abord sur le littoral de la Méditerranée, aussi loin que s'étendait la domination macédonienne, un mélange extraordinaire des populations. L'immigration des Grecs en Asie et en Afrique fut favorisée de toutes les manières. L'invasion des colons fut plus décisive que celle des phalanges. Elle se fit dans des proportions gigantesques et toujours croissantes. L'influence de la cour, de l'administration, de la vie militaire, du commerce, de la littérature, et à la suite de tout cela, la prépondérance marquée que les villes obtinrent sur les campagnes, et qui est le trait caractéristique de la civilisation grecque, toutes ces causes réunies refoulèrent les idiomes nationaux et les mœurs indigènes hors du cercle où se circonscrivaient le mouvement, la vie et le progrès.... Le torrent de l'immigration grecque se rencontra bientôt avec le torrent de l'émigration juive.... A leur avènement déjà, les Ptolémées trouvèrent beaucoup de Juifs en Egypte; ils comprirent l'avantage qu'ils pourraient obtenir de l'affec-